

Pam

95

SEPTEMBRE 2021

Guide d'information

Un réseau plus accessible pour tous les Valdoisiens



Qu'est-ce que le PAM ?

PAM 95 « Pour Aider à la Mobilité » est un dispositif de transport collectif à la demande dédié aux personnes à mobilité réduite.

Il est mis en œuvre par le Conseil Départemental du Val d'Oise, sur délégation d'Île-de-France Mobilités, et en partenariat avec la Région Île-de-France.

Le groupement formé par les entreprises TRANSDEV et CITEMOBIL est le prestataire de ce service. TRANSDEV assure la gestion de la centrale de réservation et de la facturation et CITEMOBIL assure le transport.

Pour qui ?

Le PAM 95 est accessible, sur inscription et réservation, aux personnes résidant dans le Val d'Oise et répondant aux critères suivants :

Ayants-droit au service PAM 95	Titulaires d'une Carte Mobilité Inclusion avec la mention invalidité ou d'une carte d'invalidité 80% ou plus ;
	Titulaires d'une carte de stationnement pour personnes handicapées du Ministère des armées, domiciliés en Île-de-France ;
	Bénéficiaires de l'APA girés 1 à 4, domiciliés dans le Val d'Oise (non-prioritaires) ;
	Bénéficiaires de la carte de stationnement pour personnes handicapées délivrée par la Préfecture (non-prioritaires).

Les bénéficiaires du titre Améthyste peuvent s'inscrire au PAM.

Pour aller où ?

Le PAM 95 vous transporte partout en Île-de-France, sous réserve que chaque trajet ait pour origine ou destination une commune du Val d'Oise.



Trajets non éligibles au PAM 95 :

- Trajets inférieurs à 500 mètres ;
- Déplacements sanitaires et médicaux pris en charge par la Sécurité Sociale ;
- Déplacements effectués vers des établissements scolaires ou universitaires, pris en charge par Île-de-France Mobilités ;
- Déplacements effectués dans le cadre de la prise en charge des Établissements Médico-Sociaux (EHPAD, ESAT, FAM, MAS, IME, ...).

Quand ?

Le PAM 95 vous transporte
7j/7 de 6h à minuit (0h00)
à l'exception du 1^{er} mai.

Pam 95

à votre service !

PAM 95
124, rue Salvador Allende
95870 Bezons

pam95@transdev.com

Tél. : 0 806 00 95 95



www.pam95.iledefrance-mobilites.fr

Comment ça marche ?

1. Faire une demande d'inscription

Demandez votre dossier d'inscription par courrier, par email, par téléphone, ou en le téléchargeant directement sur le site : www.pam95.iledefrance-mobilites.fr

2. Transmettre votre dossier

Retourner votre dossier dûment complété et accompagné des pièces justificatives, par email à l'adresse suivante : www.pam95.iledefrance-mobilites.fr ou par courrier.

Dès acceptation de votre dossier, vous recevrez par courrier un numéro d'identification qui vous permettra d'**effectuer vos réservations**.

Réserver votre trajet

• Par téléphone au 0 806 00 95 95

• Sur l'application PAM95  

• Par Internet en allant sur Votre Compte



• Par courriel à pam95@transdev.com en détaillant : date, horaires, adresses complètes de prise en charge et de dépose, indications utiles sur le lieu, présence ou non d'un accompagnateur.

3. Réserver votre transport régulier

Vous effectuez le même trajet aux mêmes jours et aux mêmes horaires, pendant 2 mois minimum ?

Obtenez le formulaire de transport régulier sur simple demande, par courrier, par email, par téléphone, ou en le téléchargeant directement sur le site : www.pam95.iledefrance-mobilites.fr.

Envoyez le formulaire dûment complété au moins 2 semaines avant le premier transport à l'adresse mail suivante : pam95@transdev.com ou par courrier. Vous recevrez une réponse dans les 15 jours qui suivent l'envoi de la demande.

Pour modifier, suspendre quelques temps ou arrêter définitivement un transport régulier, vous devez **prévenir le service réservation du PAM 95 au moins 15 jours avant par écrit**.

Combien ça coûte ?

Tarifs valables pour l'année à partir du 1^{er} septembre 2021.



	Distance à vol d'oiseau	Tarif/personne/trajet
Zone 1	de 500 m à 15 km	8.20 €
Zone 2	de 15 km à 30 km	12.30 €
Zone 3	de 30 km à 50 km	20.50 €
Zone 4	plus de 50 km	41.00 €

Comment payer votre trajet ?

Pour vos trajets occasionnels, le paiement s'effectue à l'avance en approvisionnant votre compte mobilité par les moyens suivants :

- Chèque, à l'ordre de Transdev, à envoyer l'adresse de PAM 95 (délai de traitement 3 à 5 jours) ;
- Carte bleue, en appelant le 0 806 00 95 95 ;
- Virement bancaire.

Pour vos trajets réguliers, une facture vous sera envoyée chaque mois par courrier. Vous pouvez régler votre facture par :

- Chèque, à l'ordre de Transdev, à envoyer à l'adresse du PAM 95 ;
- Carte bleue, en appelant le 0 806 00 95 95 ;
- Virement bancaire ;
- Prélèvement bancaire automatique.

Les conducteurs ne sont pas habilités à recevoir ni paiements, ni

pourboires.

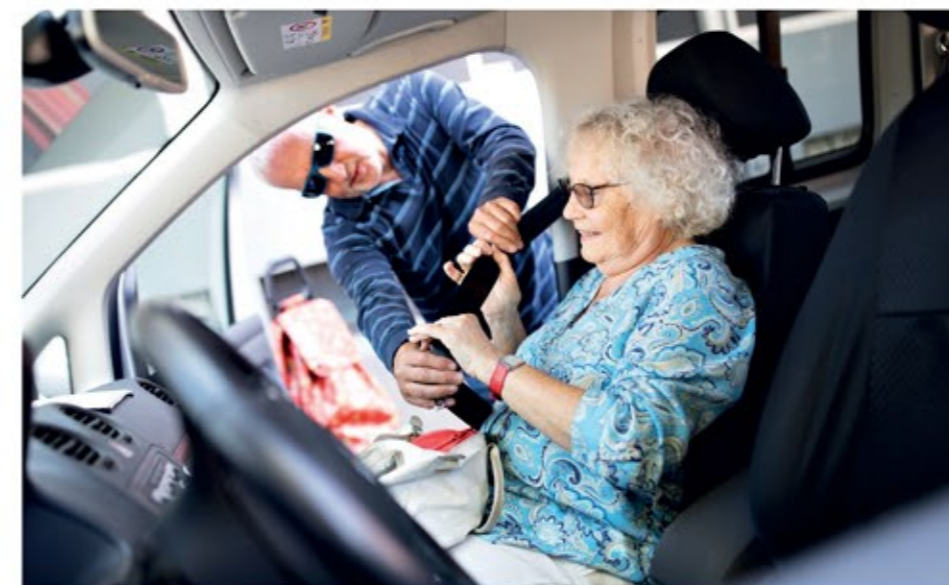
Comment annuler votre trajet ?

En cas d'annulation de votre trajet, vous devez prévenir le service du PAM 95 au minimum 24 heures avant l'horaire prévu.

Passé ce délai, le montant du trajet majoré de 5€ vous sera débité en intégralité.

En cas d'absence, ou d'annulation au moment de votre prise en charge, le montant du trajet majoré de 5€ vous sera facturé.

Vous souhaitez être accompagné ?



Accompagnateur obligatoire

L'accompagnateur de votre choix doit être majeur, valide et apte à vous assister par sa connaissance du handicap. Il bénéficiera alors du transport gratuitement. Son trajet est identique au vôtre et ne pourra voyager, à bord du service PAM 95, sans vous. **Si vous devez obligatoirement bénéficier d'un accompagnateur pour vous déplacer, vous devez le signaler au service du PAM 95 lors de votre inscription et également au moment de votre réservation.**

Accompagnant

Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnant pour votre déplacement, c'est possible.

L'accompagnant est autorisé à utiliser le transport dans la limite des places disponibles et devra payer son transport au même tarif que le vôtre.

Vous devez signaler la présence de l'accompagnant au moment de votre réservation.

Quelques règles pour bien voyager.

Sachez que vous êtes systématiquement pris en charge par nos conducteurs-accompagnateurs formés à la conduite souple et aux gestes et postures liés à l'activité de transport de personnes à mobilité réduite.

Ponctualité

Nous vous invitons à vous présenter à l'adresse de prise en charge 5 minutes avant l'horaire fixé. Passé 5 minutes après l'heure planifiée, le véhicule sera en mesure de partir afin de ne pas pénaliser les autres usagers du service.

Transport d'enfants

Le PAM est accessible aux enfants non accompagnés à partir de 10 ans, sous réserve d'un accord parental écrit et que cet enfant puisse être transporté sans accompagnement.

Les animaux

Les chiens-guides et chiens d'assistance sont autorisés à bord (ils doivent être tenus en laisse). Leur présence doit être signalée à la réservation.

Le bagage

La présence de bagage doit être signalée lors de la réservation. Un bagage ou un colis peu encombrant (équivalant à un bagage à main) est accepté à bord à condition qu'il ne génère aucune gêne et aucun danger pour les autres voyageurs.

Votre bagage est sous votre entière responsabilité et le conducteur n'est pas tenu d'en assurer son portage.

Toute demande particulière (plusieurs bagages lors de départ en vacances) devra être signalée à la réservation et sera soumise à accord, en raison d'éventuels problèmes de sécurité et selon les disponibilités du service et des véhicules.

Les règles de bonne conduite et de sécurité

Vous devez respecter les consignes de sécurité, telles que le port de la ceinture ou la fixation du fauteuil.

Vous ne devez pas avoir un comportement qui risque d'incommoder les autres passagers. Il est interdit de fumer dans le véhicule, de monter en état d'ébriété, ou d'introduire un produit dangereux, salissant ou encombrant à bord.

La personne équipée d'un fauteuil roulant doit garantir sa propreté, son bon état de fonctionnement et de maintenance. Elle s'assure de la présence d'équipements indispensables à sa prise en charge et à son arrimage (freins, roulette anti-bascule, poignées, points de fixation pour attache, ...).

En cas de non-respect de ces règles, le PAM 95 peut vous refuser l'accès au service.

Le règlement complet d'exploitation peut être remis à votre demande.

Nous vous souhaitons un bon voyage sur le réseau PAM 95.